



# Bientôt des éoliennes dans le Val-de-Travers

**NEUCHÂTEL** Un projet d'étude de vent sur le Mont de Boveresse, mis en veille jusqu'à présent, s'apprête à redémarrer.

Le développement du projet éolien du Mont de Boveresse, dans le canton de Neuchâtel, est en train de redémarrer plus vite que prévu. Une étude de vent va être menée sur les hauteurs du Val-de-Travers dès ce mois de mars. Elle doit aussi préciser quelles chauves-souris fréquentent le site.

Jusqu'ici, le projet du Mont de Boveresse faisait l'objet d'un stop politique. Développé par Ennova – une société détenue par les Services industriels de Genève (SIG) –, il avait été mis en veille en 2014, au profit du second projet vallonnier, celui de la Montagne de Buttes.

Il avait depuis été plusieurs fois rappelé par les autorités de Val-de-Travers que le projet d'Ennova ne verrait le jour qu'une fois le premier parc construit et bien accepté par la population. C'était notamment ce qu'avait annoncé le désormais ex-conseiller communal Christian Mermet dans «ArcInfo» en 2018.

Or, le bref texte paru jeudi, dans «Le Courrier du Val-de-

Travers», dit qu'en «concertation avec la commune, il a récemment été décidé de reprendre le développement du projet du Mont de Boveresse».

### «Toujours un dialogue»

Porte-parole des SIG, Christian Bernet confirme la volonté d'Ennova de relancer le projet, alors que le Tribunal fédéral a récemment rendu «une série de décisions favorables à l'éolien». «En Suisse, il faut au moins 15 ans pour développer un tel projet. Il n'est pas inutile de prendre un peu d'avance et de faire aujourd'hui des mesures de vent», indique-t-il. «Rien n'a été fait depuis 2014 pour le projet de Boveresse. L'étude de vent doit nous permettre d'affiner nos connaissances.»

Conseiller communal chargé du territoire, Eric Sivignon remarque que l'étude prévue ne remet pas vraiment en cause la ligne défendue jusqu'ici par la commune. «Formellement, il n'y avait pas eu de décision de bloquer le projet. Cela a toujours été un dia-

logue avec le promoteur, et c'est dans ce cadre qu'il avait été question de temporiser avec le Mont de Boveresse», dit-il.

«Aujourd'hui, on voit une certaine logique à ce que se déroule cette étude. On aura des données à jour. Cela va dans le sens d'une amélioration du débat qu'il pourra y avoir autour de ce parc.»

### Un mât de 100 m

Le projet du Mont de Boveresse fait partie de la planification cantonale. Il pourrait compter au maximum 18 mâts, même si Ennova pense aujourd'hui «ne pas en mettre autant, plutôt entre 10 et 12», selon son porte-parole.

Dès ce mois de mars, ce seront donc trois mâts de mesures – un de 99,5 mètres, deux de 70 – qui vont être installés. Le plus grand devrait rester en place environ 18 mois (jusqu'à l'automne 2024), les deux autres jusqu'à cet automne seulement. Une séance d'informations au public est organisée ce jeudi à Couvet. **MATTHIEU HENGUELY**